

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin.
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming.
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

REVUE ECCLÉSIASTIQUE

BX
1423
VI 87
R454
9
1901

RECUEIL DE DOCUMENTS POUR LE CLERGE

Publiée avec l'approbation de Mgr l'évêque de Valleyfield

Vol. IX



VALLEYFIELD
BUREAU DE LA "REVUE"

1801





LETTRE PASTORALE
DE
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD

Consécration au Sacré-Cœur de Jésus
La sanctification du travail
Vœux de bonne année

JOSEPH-MÉDARD ÉMARD, PAR LA GRACE DE DIEU
ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE VALLEYFIELD.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés
religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut,
paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

I

Nos très chers frères,

Nous touchons à la fin d'un siècle et nous voici à l'aurore d'un siècle nouveau. Cette transition d'un siècle à l'autre a toujours été marquée par des événements extraordinaires au milieu desquels l'Eglise s'appliquait, par des prescriptions spéciales, à ramener la foi dans les âmes et la piété dans les cœurs. C'est ce

qui a fait donner le nom d'année sainte à celle qui couronne un siècle. Fidèle à ces traditions, Léon XIII a voulu que l'année dix-neuf centième fut spécialement consacrée par un jubilé de prières et de grâces spirituelles. On a vu durant tout ce temps accourir à Rome, sur l'invitation du Chef de l'Eglise, des fidèles en grand nombre, et par le monde entier s'accomplir partout des cérémonies pieuses ayant toutes pour objet spécial de consacrer à Jésus-Christ Rédempteur les dernières heures du siècle. C'est, en effet, au pied de Jésus-Christ que l'Eglise, à la voix du Pape, convie ses enfants. C'est à lui qu'elle veut faire adresser des hommages plus solennels et plus publics, hommages qui expriment tout à la fois l'adoration, l'amour, l'action de grâces et la réparation.

Jésus-Christ, le Verbe divin, fait homme pour nous racheter, notre Dieu, notre Sauveur, notre Maître ; Celui de qui nous tenons tout et à qui nous devons tout ; Jésus-Christ, notre Roi, ayant conquis le droit de régner sur les âmes et sur la société tout entière, Jésus-Christ, notre modèle et notre force ; Jésus-Christ, l'unique salut de l'humanité ; Jésus-Christ, à qui est dû tout honneur et toute gloire : c'est Lui que l'Eglise veut voir dominer toute pensée, vivifier tout sentiment et grouper dans un même élan de foi et d'amour toutes les âmes chrétiennes, à cette époque solennelle de la transition des siècles. Elle le veut et elle le demande avec autant plus d'insistance que le siècle qui s'éteint a été témoin de défaillances plus grandes, de luttes plus acerbés, de trahisons plus coupables. C'est donc une consécration qui soit en même temps une amende

honorable, que nous sommes invités à produire envers Jésus-Christ et son Cœur adorable, et dans le monde entier les vrais fidèles se font un devoir et un bonheur de répondre à cet appel. Vous-mêmes, nos très chers frères, vous vous êtes prêtés durant cette année, à tour de rôle, avec un empressement digne d'éloges, à des exercices solennels de piété, ayant pour objet de vous faire sanctifier cette fin de siècle et de vous unir plus étroitement à Jésus-Christ Rédempteur. Dans chacune de nos paroisses ont eu lieu des missions, des retraites, suivies par tous et dont les résultats nous ont grandement réjoui. A la suite de ces grandes cérémonies, presque dans chaque église ou sur la voie publique, ont été érigées et solennellement dédiées au Christ Rédempteur, des croix, des statues, destinées à perpétuer le souvenir et les effets de votre consécration à Jésus-Christ. Cette consécration elle-même a été faite d'une manière formelle, en deux occasions différentes, d'après une formule donnée par le Souverain Pontife lui-même et par laquelle, en un même jour et avec les mêmes paroles, tous les fidèles de l'univers, se donnant au Sacré-Cœur de Jésus, faisaient profession de croire en Jésus-Christ, de le reconnaître comme leur souverain Seigneur, de l'aimer de toutes leurs forces et de le servir fidèlement.

Ces hommages à Jésus-Christ Rédempteur, le Pape, son auguste Vicaire, désire qu'ils se continuent pendant la première année du siècle prochain. Il veut même que les premières heures du siècle soient employées à la prière et données à Jésus-Christ. A cet effet, dérogeant aux règles ordinaires, et par une permission

spéciale, il autorise, pour les églises où la chose peut se faire, la célébration du saint sacrifice de la messe, avec exposition du T. S. Sacrement, et devant commencer à l'heure précise où s'ouvrira le siècle.

Pour répondre au désir du Saint-Père, Nous célébrerons Nous-même la sainte messe, dans notre cathédrale, le premier janvier 1901, à minuit précis. La même chose pourra se faire au jugement de monsieur le curé, dans toutes les paroisses où il y a plusieurs prêtres. Et nous avons confiance, que cette cérémonie inusitée, loin d'être l'occasion d'aucun chagrin pour Nous, n'aura d'autre effet que de faire participer un grand nombre d'âmes aux avantages spirituels considérables que l'Eglise a voulu y attacher.

Et pour que personne dans Notre diocèse ne reste étranger à ce mouvement de religieuse ferveur, Nous demandons que dans chaque famille, le matin du premier de l'an, après que le père aura béni ses enfants et que les enfants auront rempli, à l'égard de leurs parents, les devoirs de la piété filiale, tous s'agenouillent au pied de l'image de la sainte Famille et là se consacrent ensemble au Sacré-Cœur de Jésus en lisant à haute voix la formule édictée par le Saint-Père et qui vous sera distribuée à cet effet. Inaugurer l'année et le siècle en se donnant ainsi à Notre-Seigneur, dans toute la sincérité d'une âme chrétienne, avec tous les siens, autour du foyer domestique, se peut-il rien de plus beau, de plus fortifiant et qui renferme des promesses plus fécondes d'union familiale et de bonheur !

Cette consécration de vous-mêmes au Sacré-Cœur de Jésus, au début de la nouvelle année devra, nos très

chers frères, influer sur toute votre vie et n'être pas simplement un acte passager et d'une portée purement transitoire. Vous vous donnerez à Jésus-Christ, lui offrant tout ce que vous êtes, tout ce qui vous appartient et toutes vos actions. Ce sera une vie nouvelle qui commencera pour vous : vie plus chrétienne, plus pieuse, plus sainte.

Pour vous aider dans la réalisation d'un si noble dessein, Nous voulons ajouter ici quelques mots sur le travail chrétien, pour vous aider à sanctifier toutes vos journées, et à ne pas laisser se perdre en vain les fruits de la tâche quelquefois bien rude et bien lourde que vous devez accomplir.

II

Dans son acception la plus noble et la plus élevée, le travail a son premier type en Dieu lui-même, sortant de son éternel repos pour créer le monde. L'univers est l'œuvre de ses mains, et les premières pages de l'Écriture Sainte nous en racontent en détail la divine exécution. Le Tout-Puissant conserve à ces êtres qu'il a fait jaillir du néant, l'existence, et leur assure leur fin respective par des lois spéciales, dont il est l'auteur, qu'il met lui-même en action et qui régissent toute la nature.

A son œuvre, et à tous les degrés, Dieu a voulu de même imposer le travail comme condition essentielle de la vie. Près de lui, dans le ciel, il a groupé des myriades d'anges qui ont pour fonctions à remplir, de le louer et de le glorifier. Sur terre, chaque animal doit par un travail énergique et constant trouver la subsistance que le divin Créateur et Conservateur de toutes choses lui

a ménagées au sein d'une nature qui est elle-même en perpétuel travail, et se modifie sans cesse, sous l'action divine, pour le nourrir.

L'homme aurait-il été exempt de cette loi du travail, profondément empreinte dans la nature ? Bien au contraire ; nous voyons qu'il fut dès l'origine placé au milieu d'un jardin qu'il devait cultiver et garder, devant au moyen de son labeur voir par lui-même à sa propre subsistance (1) ; et ce travail manuel qui lui était donné pour l'agrément de sa vie ici-bas, devait être accompagné d'un hymne perpétuel de louange et d'amour que toutes les facultés de son âme contribuaient à faire monter vers le ciel.

Même avant sa chute et dans son innocence originelle, élevé à l'état de grâce, l'homme devait donc travailler et cette obligation qu'il devait remplir sans efforts, ne tendait qu'à l'élever davantage et à le rapprocher de son Créateur et Maître. Mais ce travail, qui n'était que l'exercice régulier et délicieux de ses facultés et de ses sens, était exempt de fatigue, n'avait rien de pénible ou de répugnant ; c'était une partie de son bonheur, et la loi naturelle du travail se confondait avec la loi naturelle de l'amour.

Le péché a malheureusement tout déformé ; non seulement, il a eu pour conséquence la mort spirituelle d'Adam et de toute sa descendance, non seulement il a fait disparaître les perfections dont Dieu avait orné leur âme, mais encore il a changé en une loi d'expiation et de pénitence, cette loi du travail que Dieu n'avait d'abord donnée que pour leur jouissance. *La terre sera*

(1) Gen., 1, 15.

maudite à cause de ce que vous avez fait ; et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir qu'avec beaucoup de travail. . . . vous mangerez votre pain à la sueur de votre front. . . . (2).

Désormais le travail sera dur autant qu'inévitable, il répugnera aux membres, qui y cherchaient auparavant une jouissance, et ce n'est plus au milieu des délices que l'homme pourra, sans se fatiguer, cueillir des fruits mûris par la bonté Divine, selon la parole de saint Augustin ; mais au contraire, obligé d'abord de se protéger contre les éléments, de se défendre et de soutenir son existence, il se verra forcé pour se vêtir, pour s'abriter et se nourrir, en un mot pour tous les besoins de la vie, de dépenser sa vie elle-même, dans un labeur qui l'épuise, à mesure qu'il le produit. Et cette dure nécessité que l'expiation impose à l'homme, à laquelle personne ne peut se soustraire, n'est pas seulement liée aux besoins de notre corps. Avec le péché sont entrées dans le monde toutes les concupiscences déchaînées contre les âmes, et mettant leur salut en un péril continu. Trouvant dans *l'oisiveté, mère de tous les vices* (3), une aide facile et naturelle, elles doivent être combattues par un travail constant, énergique, lequel devient une condition indispensable de notre salut ; si bien que, l'homme soumis, en expiation de ses fautes, à la dure obligation du travail quotidien, pour conserver sa vie corporelle et s'assurer l'usage des choses que le bon Dieu a faites pour lui, est encore tenu de l'accepter et de s'y soumettre pour le bien de son âme et en vue de son

(2) Gen., III, 17-18.

(3) Eccl., 33, 29

salut éternel. Le travail n'est pas seulement une loi de nature et d'expiation, c'est aussi une loi de sanctification.

C'est sous ce caractère particulier d'expiation et de pénitence que Jésus-Christ notre divin Rédempteur a voulu accepter pour lui-même le fardeau du travail ; il eût pu s'en dispenser ; Dieu, il était le maître absolu de toutes choses ; il pouvait accorder à son humanité toutes les exigences et les douceurs de la vie temporelle sans lui imposer la lourde charge dont les hommes sont accablés ; Il eût pu de même, Lui, de race royale, fils de David, naître sur un trône, au sein de l'opulence, vivre dans la richesse et l'abondance des biens de ce monde, et comme labueur, il eût pu choisir celui qui délecte au lieu de fatiguer, qui récrée au lieu d'épuiser. Il ne l'a pas voulu. Se faisant notre frère, Il a voulu vivre de notre vie ; bien plus c'est le travailleur, c'est le pauvre artisan, dont il a voulu être plus particulièrement le modèle et le compagnon. Il a été connu comme le *fils d'un ouvrier et ouvrier lui-même* (4).

Il a donc tous les droits à nous inviter à chercher en lui, dans nos fatigues et nos épreuves, le soulagement et le repos : *Vous tous qui travaillez et êtes surchargés, venez à moi et je vous aiderai* (5).

Le travail, si noble en lui-même et par les premières origines de la loi qui l'a édicté, devenu indispensable à l'humanité déchue et forcée de lutter pour sa conservation et son bien-être, imposé à l'homme pécheur comme pénitence, et accepté à ce titre expiatoire par l'auguste

(4) Math., 13, 55.

(5) Math., 11, 28.

victime qui a voulu être notre Sauveur, Jésus-Christ, est donc pour chacun de nous la condition normale et inévitable de notre existence.

Puisque la loi du travail est inexorable et universelle, il faut donc s'y soumettre et l'accepter sans murmure, avec courage et avec joie, suivant l'exemple qui nous a été donné par Jésus-Christ, en nous rappelant que, seuls les dons venant d'un cœur joyeux sont agréables à Dieu.

Le travail devient par là un hommage perpétuel au Tout-Puissant, l'instrument de notre bonheur ici-bas, et un moyen efficace de conquérir le ciel par une immolation constante, en marchant sur les traces de celui qui, pour nous en ouvrir les portes, a suivi avant nous les voies du travail et de la douleur. Mais ce n'est pas assez d'accepter généreusement la loi d'ailleurs inexorable du travail ; il faut le rendre méritoire pour notre âme et le sanctifier dans le but qu'il poursuit, comme dans chacun des actes qu'il accomplit. L'homme n'est pas un être mécanique ou porté simplement par un instinct quelconque et impérieux vers un objet cadrant avec sa nature ; c'est un être raisonnable qui se détermine par le jugement de l'intelligence qui doit relever à ses propres yeux toute action à laquelle il se livre. Bien plus le chrétien élevé à l'ordre surnaturel par une grâce qui l'éclaire, le soutient et l'attire, doit en tout ce qu'il fait chercher un but qui, par lui-même ou par la manière dont il est envisagé, dépasse les limites de cette vie, s'élève bien au-dessus des intérêts purement temporels et se laisse apercevoir jusque dans l'éternité. C'est dire qu'en travaillant tout chrétien doit d'abord exclure

tout motif criminel; ce n'est pas pour satisfaire une vile passion, ni pour contenter sa sensualité, son orgueil, ou son avarice, que Dieu a condamné l'homme à travailler, et ceux-là se trompent grandement qui croient satisfaire à la loi du travail, en dépasser même les obligations, par une activité fébrile qui ne se donne à la vérité aucune relâche, mais qui toutefois n'a d'autre objet que l'amas égoïste des richesses, les jouissances sensuelles, ou la prédominance sociale.

Non, l'homme doit travailler, d'abord pour obéir à Dieu, puis pour obtenir le pardon de ses péchés, pour se défendre avec plus d'énergie contre les concupiscences, et pour sauver son âme. Voilà le terme supérieur qui doit dominer tout autre objet dans le travail. Il doit aussi chercher à obtenir par son travail, ce qu'il lui faut chaque jour pour lui-même et pour ceux dont il est responsable; ce qu'il faut pour soutenir convenablement la vie du corps, assurer le confort raisonnable et aussi, prévoir l'avenir et se garantir avec tous les siens, contre ces accidents et ces misères de toutes sortes, conséquences du péché et menaces permanentes pour les familles. En un mot, nous devons travailler dans le but de glorifier Dieu, de sauver notre âme et de nous procurer, même ici-bas, la somme du bonheur qui ne peut être acquise qu'à ce prix.

Mais nous n'atteindrons ce triple but qu'à la condition de donner à notre travail toutes les qualités requises, évitant ce qui peut en amoindrir ou même en gâter complètement la valeur et, nous efforçant de l'élever et de le maintenir à la hauteur d'un acte surnaturel et méritoire.

Pour cela, il faut se maintenir avec la grâce de Jésus-

Christ dans la fuite du péché mortel, et faire chaque jour par une prière fervente, l'offrande de toute sa journée et tous les actes qui la rempliront, et qui seront par là même rendus méritoires et très précieux.

En second lieu, puisque le travail est pour tous un devoir, c'est un droit pour chacun d'avoir pour lui-même le fruit de son travail, de le conserver et d'en disposer à son gré ; il faut donc qu'à chacun revienne ce qui lui est dû, et dans l'exécution de la grande loi du travail, il faut à tout prix éviter toute injustice.

La justice a elle-même sa première source et son premier fondement en Dieu qui est la justice éternelle ; Dieu veut qu'elle règne en ce monde, et il le veut à ce point que personne ne saurait jamais devenir le maître légitime d'une chose qu'il aurait enlevée injustement à son prochain. Et ceci vaut pour toutes les classes et dans toutes les sphères où s'accomplit la loi du travail ; c'est-à-dire partout, toujours, et à l'égard de tous. *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et de sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît* (6).

L'ouvrier a droit à son salaire, dit Notre-Seigneur (7), le maître a droit au travail pour lequel il donne ce salaire ; le marchand doit livrer à mesure complète, la denrée exacte qui lui est demandée, et l'acheteur doit en payer fidèlement le prix. Le propriétaire est tenu de fournir ce à quoi il s'est engagé par son bail, et le locataire de son côté, ne doit jamais chercher à se soustraire aux obligations contractées.

Le cultivateur qui porte au marché ses denrées, loin

(6) Luc, 10, 7.

(7) Math., 6, 33.

d'user de ruse ou même de mensonge pour tromper son client, doit agir avec honnêteté et franchise, de même qu'on est en droit d'attendre une sincérité absolue de la part de tous ceux qui conviennent à mettre en commun, une partie de leurs produits, pour l'alimentation d'une industrie locale fonctionnant pour l'avantage de tous. Il faut aussi que ceux-là pratiquent la justice qui, choisis par la confiance de leurs compatriotes, exercent une fonction publique, et doivent en vertu de leur charge, consacrer une partie de leur temps et de leur travail au bien général. La justice doit s'exercer à l'égard de la société et des institutions diverses aussi bien que du particulier ; et il n'est pas plus permis de frauder, d'une façon quelconque, une association qu'un individu. Rappelez-vous aussi qu'on se rend coupable d'injustice non seulement en s'emparant du bien d'autrui, mais encore en lui causant, sans motif suffisant, ou par pur esprit de vengeance, un tort plus ou moins considérable, et spécialement en le forçant à supporter des frais, des dommages, des embarras inutiles.

Or, vous le savez, nos très chers frères, toute injustice demande réparation : le salut éternel est à ce prix.

Pratiquez aussi la justice à l'égard de Dieu, représenté pour vous par l'Eglise, dont vous êtes membres, et par les pasteurs qui gèrent vos intérêts spirituels. Donnez pleinement votre quote part de contribution requise pour l'entretien du culte et la subsistance du prêtre. C'est ici surtout, où votre conscience est généralement le seul témoin, le seul juge de votre conduite, que vous devez agir avec bonne foi, vous rappelant qu'en cet ordre de choses il peut être facile de tromper les hommes, mais qu'on ne saurait jamais tromper le bon

Dieu. En un mot, nos très chers frères, quelque soit votre état de vie, quelque soit le métier, ou la profession que vous exercez, qu'il s'agisse d'un emploi privé ou public, la justice doit être observée rigoureusement parce que Dieu le commande et que, seule elle peut être le fondement d'une prospérité solide et durable.

Les droits de la justice ainsi observés, votre travail est béni de Dieu qui vous donne la force voulue pour l'accomplir, et en fait dériver votre bien-être et celui de votre famille, pourvu qu'il soit accompagné d'une économie sage et prévoyante, répartissant d'une façon judicieuse le gain de chaque jour, sans rien laisser se dissiper et se perdre.

Cette pratique de l'économie nous est enseignée par Notre Seigneur, dans l'Évangile, alors qu'il commande à ses disciples de recueillir avec soin les restes d'un repas, afin que rien ne soit perdu.

On peut l'affirmer sans crainte, dans les circonstances ordinaires où se trouve la famille, si chacun travaille régulièrement dans la mesure de ses forces, et que tous s'entendent pour être économes, non seulement on a chaque jour le nécessaire, mais encore on se garantit pour l'avenir contre les éventualités pénibles de la maladie ou du chômage. Pour cela il importe que les époux soient d'accord et se prêtent une assistance mutuelle ; que chacun sache renoncer à tout ce que n'exigent point le confort raisonnable ou les convenances de la vie ; que la mère réalise le mieux possible le portrait fait de la femme forte par l'Esprit-Saint ; qu'elle rende agréable le foyer auquel s'attacheront les autres membres de la famille, n'éprouvant pas le besoin de chercher ailleurs, au détriment de l'épargne domestique, des distractions

coûteuses ; que les enfants soient habitués dès leur bas-âge à respecter, dans les choses mises à leur disposition, le produit des sueurs paternelles ; qu'ils apprennent aussi à mettre à profit pour leur éducation, le temps pendant lequel ils ne peuvent guère soulager leurs parents autrement, que par la satisfaction que procurent leur bonne conduite et leurs progrès.

Un excellent moyen pour le chef de la famille de pratiquer l'économie chrétienne, c'est de faire partie de quelque-une de ces sociétés catholiques de bienfaisance mutuelle, établies dans la plupart des paroisses. Nous ne saurions trop vous encourager, nos très chers frères, à vous enrôler dans quelque-une de ces associations qui, placées sous l'égide de l'Eglise notre mère, et ayant pour but spécial de protéger les familles et de les défendre contre les atteintes de la misère, produisent aussi cet heureux résultat de maintenir leurs membres dans la pratique des vertus chrétiennes, et l'observation régulière de leurs devoirs religieux.

L'économie domestique ainsi entendue, et pratiquée comme un devoir imposé par Dieu, s'élève à la hauteur d'une vertu surnaturelle attirant sur les foyers les bénédictions de Dieu. Elle est l'ennemi du luxe exagéré, des folles dépenses, des procès, des jeux de hasard et de l'intempérance, autant de choses malheureuses dont Nous déplorons chaque jour les désastreux effets. Elle favorise la paix et l'union dans les ménages ; procure, avec le confort raisonnable, ce bien-être moral qui dépasse tout, et repose sur la confiance et l'affection réciproques. Elle aide à conserver au jour du Seigneur son caractère religieux et paisible, chacun préférant l'assistance aux offices de l'Eglise à ces courses, ces

excursions lointaines, bruyantes et coûteuses, qui sont au détriment du repos, de la santé, et souvent de l'âme elle-même. Elle permet enfin de faire plus grande la part de Dieu dans la personne des pauvres, nos frères, et de faire, sans en souffrir aucunement, des aumônes généreuses pour soulager les malheureux, ce qui est encore, pour le travail lui-même, une nouvelle source de bénédictions.

Voilà, N. T. C. F., les quelques avis que le devoir de notre charge pastorale Nous a porté à vous donner sur ce sujet si important de la sanctification du travail. En les mettant religieusement en pratique, vous assurerez pour vos âmes la permanence du règne de Jésus-Christ, à qui vous allez vous consacrer, et vous jouirez, même ici-bas, dans l'observation des règles de la justice, et par l'usage chrétien des choses de ce monde, d'un bonheur véritable, prélude de celui que le ciel vous réserve comme récompense suprême.

III

Et maintenant, nos très chers frères, recevez l'expression des souhaits de bonheur que nous formons pour vous tous à l'occasion de la nouvelle année. Que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ règne en vous constamment ; soyez heureux dans la pratique de la vertu et la fidélité à tous ses devoirs ; soyez bénis dans votre travail ; que les parents soient soutenus de Dieu dans leur tâche quotidienne ; que les enfants se montrent reconnaissants et affectueux à l'égard de leurs parents ; qu'une atmosphère de piété et d'union chrétienne règne à chaque foyer ; que le bon Dieu accorde

en retour, à toutes nos familles, la prospérité temporelle et la paix spirituelle ; que toutes nos paroisses se maintiennent dans une concorde parfaite, la charité unissant tous les cœurs, et la religion exerçant sur tous son doux empire ; que vos pasteurs, prêtres du Très-Haut, et chargés du soin de vos âmes, trouvent toujours en vous la docilité filiale qui assure l'efficacité de leur divin ministère ; bonne, heureuse et sainte année ! c'est ce que Nous demandons de tout notre cœur paternel en implorant pour vous, nos très chers frères, les bénédictions de Notre-Seigneur, par l'entremise de sa divine mère, l'auguste et immaculée Vierge Marie.

Sera, la présente Lettre Pastorale, lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office divin, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Valleyfield, en notre demeure épiscopale, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secrétaire, le 20 décembre 1900.

† JOSEPH-MÉDARD.

Evêque de Valleyfield.

Par mandement de Monseigneur,

JOS. C. ALLARD, ptre,

Secrétaire.

LA PREDICATION (1)

La première préparation du prédicateur consiste à se bien pénétrer de la grandeur de sa mission, en vertu de laquelle il est le dépositaire et le semeur de la parole divine, que le Verbe incarné a fait entendre au monde. Il est l'homme de Dieu, revêtu d'un caractère auguste qui lui donne la physionomie et l'autorité d'un maître divin. La gloire de Dieu, la sanctification et le salut des âmes, voilà le but sublime du ministère de la prédication. Il faut s'y préparer par la solitude, le silence, l'étude, la méditation, la prière. La vie cachée de notre divin Maître est le type adorable de cette préparation, et c'est par les mêmes moyens que durant sa vie publique, il prépare ses apôtres au ministère qu'il doit leur confier.

Les apôtres eux-mêmes, après l'ascension de Jésus se renferment dans le Cénacle et appellent par une constante prière le Paraclet qui doit achever leur formation : *Repleti sunt omnes Spiritu Sancto, et cœperunt loqui.*

Saint Bernard dit que la parole, l'exemple et la prière sont les trois biens que doit s'assurer le prédicateur. La parole, qui épanche la science sacrée, c'est-à-dire la théologie, puisée à ses véritables sources, d'abord dans l'Écriture Sainte, ensuite dans la Tradition et dans l'enseignement de l'Église, dont le prédicateur doit considérer par une étude approfondie, les principes, en coordonner les éléments, et par un travail personnel se rendre maître d'une science qui devra faire l'unique fond de sa prédication.

(1) *La Prédication, conseils aux jeunes Ecclésiastiques* par le R. P. Monsabré.



Pour tout cela, étudier l'Écriture Sainte, la théologie dogmatique et morale, les conciles, la législation de l'Église, sa liturgie, les lettres des Papes, et prendre pour base synthétique de ses recherches le catéchisme du concile de Trente, et pour guide saint Thomas.

Le prédicateur ne sera tout-à fait bon théologien qu'en usant avec intelligence des sciences subalternes dont la théologie est la reine, et qui doivent être ses humbles servantes. Les règles du raisonnement, les intuitions de l'intelligence humaine, les dates, les monuments, les manuscrits, les découvertes scientifiques de tout genre, etc., etc., serviront à la fécondation des principes théologiques, aux établissements du christianisme, à la conformation des Livres Saints, à l'élucidation des mystères, au développement de la casuistique, à l'application de la charité dans les œuvres publiques. La philosophie scholastique, sa méthode et ses procédés serait d'un grand secours, de même que la critique historique, les sciences naturelles et les sciences sociales.

Mais toutes ces choses profanes ne doivent cependant entrer que d'une manière tout à fait limitée dans ces préoccupations du prédicateur.

Comme tous les arts, l'art de la parole demande un apprentissage des règles et l'étude des modèles. Les règles sont enseignées par la rhétorique : pour les modèles on les trouve d'abord dans l'Écriture Sainte en général, mais surtout dans le livre de Job, les Psaumes, les prophètes, l'évangile, les épîtres de saint Paul, David, Isaïe, Jérémie, tous les prophètes sont, dit le P. Langhaye, des modèles admirables dont le commerce peut développer en nous deux habitudes chez eux bien saillantes : la précision et la vivacité de la couleur, voilà pour l'imagination, la vie dramatique, voilà pour la sensibilité. Bref, la prédication primitive des prophètes faite

par des hommes et pour des hommes, touche toutes les cordes de l'âme humaine, mais d'une touche souvent quelque peu rude et fière, parce qu'elle s'adresse à un peuple grossier, charnel, idolâtre d'inclination et d'instinct.

A cela près, l'éloquence prophétique demeure pour nous un merveilleux répertoire de pensées, d'images et de sentiments ; elle est le premier fond de notre trésor apostolique et oratoire.

Dans l'Évangile, c'est le maître des maîtres qui nous apprend ce que nous devons enseigner et comment nous devons l'enseigner. Ce que nous devons enseigner, c'est sa doctrine. Le caractère dominant de la parole de Jésus-Christ est l'affirmation, mais à sa plus haute puissance, avec sa sereine et majestueuse autorité, tous ses charmes, ses délicates convenances, son merveilleux à propos. Pour l'ordinaire, son enseignement va droit à l'âme sans recours à la discussion ni aux moyens de persuasion qui fait le succès de l'éloquence humaine, mais il sait ordonner et orner son affirmation avec un art admirable, dans lequel se révèle une profonde connaissance des lieux, des âmes et des temps. A cette puissance d'affirmation le divin Prédicateur ajoute ce que saint Thomas appelle la puissance de rectitude : Jésus a parlé sa vie, il a vécu sa parole, et il a pu dire : « Qui de vous m'accusera de péché ? » Ajoutez à cela des actions merveilleuses, des prodiges qui permettent à Jésus-Christ de supprimer les explications, les arguments, les contestations inutiles et de dire à ses contradicteurs : « J'ai fait parmi vous ce que personne n'a fait. »

Il ne faut pas cependant que la perfection du divin prédicateur nous décourage et nous fasse renoncer à l'imiter. Comment, il est vrai, voir à fond comme le divin

Maître, les âmes qu'il faut instruire, mais d'un autre côté comment ne pas aimer comme lui d'un tendre amour, et obtenir par la pureté et la force de cet amour, qu'il nous inspire le langage le plus propre à les convaincre, les toucher, les convertir et les sanctifier. Jésus-Christ ne demande pas à ses prédicateurs de faire des miracles mais il les conjure tous de faire de leur vie le miroir des vertus qu'ils doivent prêcher au peuple.

Il faut qu'on reconnaisse à sa parole l'homme évangélique, l'apôtre, " qui ressent en lui-même tout ce qui est dans le Christ Jésus : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu.*

Jésus s'est communiqué sans mesure, et pour se communiquer il s'est d'abord servi de la parole des Apôtres. Les quatorze épîtres de l'apôtre saint Paul pour ce qui en est de la doctrine et de l'appoint qu'elles doivent à la science sacrée, tiennent le premier rang après l'évangile.

Au point de vue oratoire, le prédicateur y trouve non seulement des préceptes, mais des exemples, des traits, des envolées qui frapperont son imagination et solliciteront sa verve.

On reconnaîtra bien vite à l'élévation des idées, à la force des sentiments, et à l'originalité du langage l'orateur qui aura étudié saint Paul.

En un mot, l'Écriture Sainte est la source la plus riche et la plus féconde de l'éloquence sacrée.

La Sainte Bible n'est pas l'unique source du prédicateur, il y a aussi les Saints Pères qu'il doit étudier à fond, pour y puiser l'art de plaire, de convaincre et de persuader, pour mieux toucher et convertir les âmes et travailler ainsi activement à glorifier Dieu.

Chez les Grecs, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase, saint Chrysostome, sont les grands maîtres de la parole pastorale. On trouvera chez

les Latins une riche collection de modèles : Tertullien, saint Cyprien, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Ambroise, et saint Augustin qui reste parmi les Pères le prince de l'éloquence latine, comme saint Chrysostome est le premier maître de l'éloquence grecque.

“ Posséder l'Écriture, en pénétrer le sens, l'exposer avec toutes les ressources de l'éloquence, de la science humaine, plaire pour convaincre et persuader, s'abaisser, pour se faire comprendre, se mettre à la portée des auditeurs, se faire subir à soi-même autant de transformations qu'il y a d'auditoire différents, entrer dans les âmes, travailler en elles et pour elles, ” : voilà pour saint Augustin l'idéal de la prédication.

Moins *prêcher*, plus parler : la communication appelle la communication ; et les âmes font toujours écho aux vrais accents d'une âme qui vibre.

Chaque langue vivante à ses orateurs et sous ce rapport la langue française nous présente dans Lacordaire, Ravignan, Félix, et quelques autres des maîtres modernes capables de mettre la parole du prédicateur d'aujourd'hui, au diapason des nouvelles générations.

Après s'être choisi des modèles, il faut chercher le champ où la lumière des maîtres devra guider nos pas. Quelle sera donc la matière de notre prédication ?... Les Saints-Pères, et, les vrais prédicateurs vraiment dignes d'être les continuateurs des Apôtres, ont obéi à l'ordre du Divin Maître : “ Prêchez l'Évangile à toute créature. ” Il faut donc prêcher Jésus-Christ, sa personne, sa doctrine, ses œuvres, son triomphe.

Il faut se défier des orateurs à la moderne, auxquels il importe peu que les âmes soient vides pourvu que les églises soient pleines : Il faut se défier de tout ce qui n'est propre qu'à flatter la curiosité de certains auditoires, sans aucun profit pour la foi.

Ce qu'il faut prêcher !.....Le symbole, le décalogue, les commandements de l'Eglise, les sacrements, les vertus et les vices, les devoirs d'états de nos différents auditeurs, les fins dernières de l'homme, voilà certes un champ immense. C'est le symbole qu'il faut exposer avec clarté et précision ; notre temps en a si grand besoin.

Pour pousser les âmes aux œuvres saintes, il faut émouvoir les volontés, toucher les cœurs, éclairer les consciences, en un mot prêcher la morale chrétienne.

Il faut donc prêcher la morale : *lex Domini immaculata converteus animas*. Il faut la prêcher avec sagesse, en s'éloignant de l'exagération et de l'amoindrissement, comme de la rigueur qui décourage et de la mollesse qui corrompt. L'amour de Dieu doit être à la base de la morale. Parlons souvent du péché, de la justice de Dieu, de son infinie miséricorde, de la mort, prix du péché, du jugement, du purgatoire, et de l'enfer, et pour résumer, par une parole qui puisse nous orienter. Au but de prédication peut se rapporter cette parole de Louis Veuillot, « faire que les chrétiens soient chrétiens »

Ce n'est pas tout pour un orateur d'avoir quelque chose de substantiel à donner à son auditoire, il faut pour le donner parfaitement avoir reçu de Dieu le don de la parole.

Les Apôtres, sans lettre et sans sciences, ont été transformés en prédicateurs par l'action divine. Ce prodige s'est renouvelé de temps à autre, chez les hommes apostoliques que Dieu destinait aux œuvres gigantesques.

Comme cette intervention miraculeuse en faveur des grands apôtres, ne se renouvelle pas pour tous ; il faut redoubler d'ardeur dans la culture des dons naturels que la Providence a dans une certaine mesure accordés à chaque homme.

Pour apprendre à bien parler, il faut beaucoup écrire: Lire sans écrire, disait le Pape saint Damase, c'est rêver: *lectio sine stylo omnium est.*

Ecrire beaucoup c'est se préparer des pouvoirs pour l'avenir : Le P. Lorghag, est d'avis qu'il est grandement utile d'avoir à l'état de rédaction complète, sinon des discours entiers, du moins des fragments de quelque étendue sur les thèmes les plus usuels, sur ce qu'on pourrait nommer les grands liens de la prédication.

LE NOUVEAU SEMINAIRE PORTUGAIS

A Rome

ON publie aujourd'hui la lettre apostolique, par laquelle Léon XIII érige, à Rome, un séminaire portugais. Dans la pensée du Pape, cet acte couronne l'œuvre accomplie en août 1896, par le concordat portugais, et continuée le 14 septembre de la même année, et le 25 juin 1896, par deux lettres importantes adressées à l'épiscopat portugais.

En août 1886, c'est la hiérarchie catholique qui était rétablie dans les Indes portugaises, où un lamentable schisme perdait les âmes depuis 1838 ; en septembre 1886, Léon XIII exhortait avec instance les évêques portugais à pourvoir, avec un zèle croissant, au recrutement et à la formation du clergé ; en juin 1896, enfin, le Pape insistait sur l'union effective de tous les membres de l'épiscopat, et il les pressait de tenir chaque année, entre eux, des réunions particulières, d'y concerter leur action, et de préparer ainsi les voies,

« soit à la tenue de synodes diocésains et provinciaux, soit à la réunion d'un concile national. »

En chacune de ces circonstances, le Souverain Pontife s'est proposé de ramener à son ancienne splendeur le clergé portugais. Dans le cas présent, et suivant une méthode qui lui est chère, il ajoute aux exhortations et aux encouragements, un acte personnel et un exemple d'une grande portée : Une excellente formation du clergé est d'une telle nécessité, lit-on en substance dans le document d'aujourd'hui, que l'Eglise y trouve le secret de presque toute sa vigueur. Mais, continue le Saint-Père, l'œuvre que l'on a jusqu'aujourd'hui réalisée dans ce but, resterait comme inachevée « si l'on ne fondait pas dans la Ville Eternelle un séminaire destiné à recevoir des clercs choisis dans tout le Portugal ». Là, ajoute-t-il, auprès des tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul, l'on est à même d'acquérir, plus abondante, la sainte doctrine qui convient aux ministres de Dieu...

Le Pape procure lui-même, aux frais du Saint-Siège, la maison qui abrite le séminaire portugais ; il choisit le supérieur et le directeur du nouvel établissement ; enfin il ordonne que « tous les diocèses portugais, tant du continent que des colonies, y envoient au moins deux sujets ».

OBITUAIRE

M. l'abbé Peter-François O'Donnell, curé de Notre-Dame-du-Bon Conseil, à Montréal, décédé le 21 décembre 1900.

(Société d'une messe.)

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — La Sacrée Congrégation des Rites s'est réunie sous l'auguste présidence du Souverain Pontife pour rendre sa décision sur l'héroïcité des vertus dans la cause du vénérable serviteur de Dieu, Joseph-Benoît Cottolengo, chanoine de la cathédrale du *Corpus Domini* et fondateur de la *Piccola Casa della divina Provvidenza*, à Turin.

— Par billets de la secrétairerie d'État, le Souverain Pontife a daigné nommer S. Em. le cardinal Aloïsi-Masella, protecteur de l'Institut des Filles du Saint-Cœur, qui ont leur maison mère à Marseille, et S. Em. le cardinal Segna, protecteur des *Mercedarie* d'Espagne.

— La Sacrée Congrégation des Rites a tenu séance le 2 novembre, afin de rendre sa décision :

1o Sur la validité des procès apostoliques de la curie de Lyon, concernant la renommée de sainteté et les miracles du vénérable Marcel Champagnat, prêtre mariste, fondateur des petits Frères de Marie :

2o Sur la validité des procès tant ordinaire qu'apostoliques, des curies de Rennes et de Saint-Brieuc, pour la cause de béatification et canonisation du vénérable Julien Maunoir, de la compagnie de Jésus ;

3o Sur la validité du procès apostolique de la curie de Paris, sur la renommée et les miracles de la vénérable Louise de Marillac, veuve Le Gras, co fondatrice des Filles de la Charité ;

4o Enfin sur la question de savoir si la vénérable sœur Jeanne Guillen, religieuse agostinienne à Orihuela aurait été l'objet du culte défini par les décrets d'Urbain VIII.

— On écrivait dernièrement de Rome :

Nous ne nous lasserons pas d'opposer aux mensonges des sectaires les affirmations les plus consolantes sur la santé de Léon XIII. Forcés de s'incliner devant le fait matériel de cette santé prodigieuse, les sectaires imaginent et publient dans leurs journaux les nouvelles les plus fantaisistes à ce sujet.

En vérité, il est temps d'en finir. Un homme qui, journellement, reçoit des milliers de pèlerins ; un homme qui parle, écoute, agit, prie, bénit, console ; un homme qui traite des affaires universelles, n'oublie aucun détail et des réponses familières ou solennelles, en italien, en latin, souvent encore en d'autres langues ; il est facile de constater que cet homme n'est ni gravement malade, ni usé, ni mourant. Le faire passer périodiquement pour tel, aux yeux de tous ceux qui lui parlent et l'entendent, est un outrage au témoignage public ; c'est un attentat à la conscience humaine, qui, de tous les points de l'univers, est attentive à la merveilleuse existence de ce grand vieillard.

En réalité, ce n'est point Léon XIII qui se meurt au Vatican, mais vous, sectaires, qui, devant ces portes glorieuses, sentez l'agonie que l'avenir prépare à votre cause.

Italie. — Les missionnaires salésiens ont fêté aujourd'hui leur jubilé.

C'est, en effet, le 7 décembre 1875, que Mgr Cagliero, alors simple prêtre, débarquait à Buenos-Ayres avec les premiers missionnaires de don Bosco, pour prendre possession le lendemain, fête de l'Immaculée Conception, de l'église *Mater Misericordie*.

— Le cercle catholique de Milan a obtenu du Saint-Père la faveur de supporter les frais de clôture de la

Porte-Sainte à Saint-Pierre et d'y appliquer extérieurement la croix d'usage.

France. — Le gouvernement vient de nommer officier d'académie le R. P. Bichet, missionnaire.

Le R. P. Bichet, qui appartient à la vaillante et dévouée congrégation du Saint-Esprit, est l'un des plus infatigables pionniers de la civilisation chrétienne au Congo Français ; il a fondé au Fernan Vaz, une superbe mission, dont le gouverneur actuel a reconnu l'importance et la beauté.

L'ardent et noble apôtre a travaillé pour Dieu, non pour des récompenses humaines. Mais le gouvernement a honoré les palmes académiques en les plaçant sur la poitrine de ce religieux.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus

DIEU ET L'HOMME : *Instructions d'apologétique*, par M. l'abbé DESERS, curé de Saint-Vincent de Paul, à Paris. Un volume in-18 jésus. Prix : 2 fr. 50. Librairie Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris. A Montréal et à Québec, chez les principaux libraires catholiques.

L'auteur de ce livre s'est donné pour but d'éclairer, de fortifier la foi. Il pose, il commente, il explique les questions qui concernent Dieu, les origines de l'homme, sa destinée, avec une clarté qui rend ces grands problèmes accessibles à tous les lecteurs intelligents.

Ce sont des instructions courtes et solides qui ont été prêchées à Paris, devant un nombreux auditoire : elles ont déjà eu la consécration du succès qui les a accompagnées. Elles

apportent " des solutions claires et un enseignement substantiel", comme daigne le dire le vénérable Cardinal Archevêque de Paris, dans la lettre approbative qui ouvre le volume.

LETTRES A DES RELIGIEUSES, d'après Mme de Maintenon, publiées par le R. P. LIBERCIER, de l'Ordre de Saint-Dominique. Un volume in-18 de xvii-317 pages. (Ancienne maison Douniol, P. Téquï, Libraires-Editeur, 29 rue de Tournon, Paris.) Prix : 1 franc. — Montréal et Québec, chez les principaux libraires catholiques.

L'IDÉE DU SACERDOCE ET DU SACRIFICE DE JÉSUS-CHRIST, par le R. P. de CONDREN, de l'Oratoire, avec des additions par un Père de la même congrégation. (Edition revue et augmentée par un bénédictin de la Congrégation de France). Librairie Ch. Douniol, P. Téquï, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris. — Montréal et Québec, chez les principaux libraires catholiques.

Ce livre du P. de Condren a joui depuis son apparition au XVII^e siècle, d'une juste célébrité. Des éditions successives ont prouvé que le public catholique savait apprécier la profonde science théologique et la doctrine mystique de l'un des plus savants écrivains de la congrégation de l'Oratoire.

Ce livre contient quatre parties. Dans la première, l'auteur montre d'une façon générale ce qu'est le *sacerdoce de Jésus Christ* ; dans la deuxième il étudie le *sacrifice*, ses caractères, les sacrifices de l'ancienne loi comparés à celui de la nouvelle alliance.

La troisième partie est consacrée à étudier à nouveau et d'une façon plus approfondie quelques unes des

notions du sacrifice, et à montrer en particulier quelles relations existent entre ce sacrifice sur la terre et le sacrifice éternel du ciel. Enfin la quatrième partie est un commentaire de la messe envisagée surtout au point de vue du sacerdoce et du sacrifice du Christ.

Nous sommes donc heureux de recommander cet excellent livre à tous les fidèles qui veulent approfondir les mystères de Notre-Seigneur.

LES SOURCES DE LA RÉGÉNÉRATION SOCIALE,

Réimpression de l'Écrit publié sur ce sujet, en 1848, par le R. P. GRATRY. 3e édition. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50. (Librairie Douniol, P. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris.) — Montréal et Québec, chez les principaux libraires catholiques.

Le siècle s'achève bien mauvais, pour notre France en particulier.

Dans l'ordre religieux et politique : « Ni Dieu ni Maître ! » a-t-il crié partout. Et la croix, même à l'entrée de nos cimetières a été abattue, enlevée ! Dans les journaux, dans la rue, dans les réunions, on a vociféré et l'on vocifère : « A bas ceci ! A bas cela ! » Hommes et choses, tout y passe. « Chambardement » général, suivant le mot du jour, et à l'ordre du jour.

Dans l'ordre économique, industriel, commercial : « Les affaires, c'est l'argent des autres ! » dit-on. Et dupeurs, dupés, exploités, voilà les Français que nous sommes devenus.

Écrit sous la forme alerte et vive du dialogue, de la conférence publique et contradictoire, si vous voulez, par *Demandes* et par *Réponses*, l'ouvrage du P. Gratry va directement aux petits, aux ouvriers, aux illettrés, qui n'ont pas la tête à écouter les longues discussions, mais qui redressent l'oreille et écoutent, quand un contradicteur se mêle au débat et se fait mettre au point.

Actes Episcopaux

TROIS-RIVIERES, 18 décembre 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Encyclique " De Jésus-Christ Rédempteur.—"
- II. Messe de minuit du 31 décembre.
- III. Nouvelles de Mgr l'évêque.

SHERBROOKE, 12 décembre 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Messe de minuit du 31 décembre.
 - II. Sujets de conférences ecclésiastiques pour 1901.
 - III. Matière d'examens et sujets de sermons.
- 21 décembre 1900. — Circulaire au clergé.
- I. Indulgence plénière à l'avènement du siècle nouveau.
 - II. Souhaits de bonne année.

SAINT-HYACINTHE, 8 décembre 1900. — Circulaire au clergé.

Lettre pastorale, donnant communication de l'encyclique " Tametsi futura," sur Jésus Christ Rédempteur.

—16 décembre 1900.—Circulaire au clergé et aux fidèles.
Noces d'argent épiscopales de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe.

CHICOUTIMI, 15 décembre 1900. — Lettre pastorale.

Promulguant l'encyclique " Tametsi futura" sur Jésus-Christ Rédempteur.

VALLEYFIELD, 20 décembre 1900. — Lettre pastorale.

Consécration au Sacré-Cœur de Jésus. — La Sanctification du travail. — Vœux de bonne année.
— Circulaire au Clergé. — Messe de minuit du 31 décembre 1900.
